

*Mise en garde :

Le document ci-après reproduit les résolutions et actes du conseil d'arrondissement. Malgré nos efforts pour les reproduire fidèlement, il est possible que certaines erreurs se soient glissées ou que certaines informations ne soient pas exactes ou complètes et nous nous en excusons. En aucun cas des extraits de ce site ne peuvent être utilisés à des fins de contestation juridique ou de preuve. Seuls des documents émis par le Secrétaire de l'arrondissement et portant le sceau sont authentiques et font preuve de leur contenu. Copie authentique du procès-verbal des séances et des actes du conseil d'arrondissement peut être obtenue en s'adressant au Secrétaire d'arrondissement.

**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le lundi 2 décembre 2024 à 19 heures
1800, boulevard Saint-Joseph**

PRÉSENCES :

Madame Maja Vodanovic, mairesse d'arrondissement
Madame Vicki Grondin, conseillère de ville
Madame Micheline Rouleau, conseillère d'arrondissement
Madame Michèle Flannery, conseillère d'arrondissement
Monsieur Younes Boukala, conseiller d'arrondissement

AUTRES PRÉSENCES :

Monsieur André Hamel, directeur d'arrondissement
Monsieur Fredy Alzate, secrétaire d'arrondissement
Monsieur Vincent Clark, commandant – poste de quartier 8

CA24 19 0320

Adoption de l'ordre du jour avec modification

Il est proposé par Micheline Rouleau

appuyé par Vicki Grondin

D'ajouter les items suivants à l'ordre du jour :

- 20.06 Approuver la convention entre la Ville de Montréal – arrondissement de Lachine et L'ŒUVRE SOUPE MAISON (LACHINE) et octroi d'une contribution financière au montant de 10 000 \$ taxes incluses, si applicables
- 30.06 Accepter le remboursement de dépenses de 513 370,06\$ (taxes incluses) à l'arrondissement de Lachine pour les contrats des travaux de XO Construction Inc. à la Vieille Brasserie de Lachine (CA 19 0304) et de Carrelage de Montréal Inc. au Centre communautaire Saint-Pierre dans le cadre du Programme de protection des immeubles de compétence locale, et retourner le montant équivalent au programme décennal d'investissement des bâtiments de l'arrondissement

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement de Lachine du 2 décembre 2024, avec les modifications proposées.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

10.01

CA24 19 0321

Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tenue le 4 novembre 2024

Il est proposé par Micheline Rouleau

appuyé par Vicki Grondin

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tenue le 4 novembre 2024.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

10.02

CA24 19 0322

Approuver la convention de contribution financière d'un montant total de 15 000 \$ taxes incluses pour la réalisation du projet de manipulation et d'ajustement des quais pour L'ÉCOLE DE VOILE DE LACHINE INC., répartie sur les années 2024, 2025 et 2026

Il est proposé par Vicki Grondin

appuyé par Michèle Flannery

D'approuver la convention de contribution financière entre la ville de Montréal - arrondissement de Lachine et L'ÉCOLE DE VOILE DE LACHINE INC. pour la réalisation du projet de manipulation et ajustement des quais pour les années 2024, 2025 et 2026;

D'accorder une contribution financière totale de 15 000 \$, taxes incluses, à l'organisme L'ÉCOLE DE VOILE DE LACHINE INC. répartie à raison de 5 000 \$ par année pour les années 2024, 2025 et 2026;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

20.01 1247626007

CA24 19 0323

Approbation de la convention entre la Ville de Montréal - arrondissement de Lachine et CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI DE MARQUETTE pour la période du 2 décembre 2024 au 30 avril 2025 et octroi d'une contribution financière au montant total de 10 000 \$ pour la réalisation du projet « Brigade neige Lachine 2024-2025 »

Il est proposé par Vicki Grondin

appuyé par Micheline Rouleau

D'approuver la convention entre la Ville de Montréal - arrondissement de Lachine et CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI DE MARQUETTE pour la période du 2 décembre 2024 au 30 avril 2025;

D'accorder une contribution financière au montant total de 10 000 \$ pour la réalisation du projet « Brigade neige Lachine 2024-2025 »;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

20.02 1244076014

CA24 19 0324

Octroyer une aide financière à quatorze (14) organismes désignés conformément à la Politique de reconnaissance et de soutien aux organismes à but non lucratif, pour l'année 2024, pour un montant total de 51 232,50 \$

Il est proposé par Vicki Grondin

appuyé par Younes Boukala

D'octroyer une aide financière au montant indiqué en regard de chacun des quatorze (14) organismes désignés ci-dessous, conformément à la *Politique de reconnaissance et de soutien aux organismes à but non lucratif* de l'arrondissement de Lachine pour l'année 2024, pour un montant total de 51 232,50 \$:

ORGANISME	MONTANT
LACHINE CURLING CLUB INCORPORE	1 500 \$
ESCADRON 686 DORVAL-LACHINE	1 300 \$

L'ENSEMBLE FOLKLORIQUE DE LACHINE, "LES ECLUSIERS"	2 850 \$
GROUPE SCOUT SUMMERLEA	950 \$
KARATE-DO LACHINE	1 975 \$
BADMINTON LACHINE	875 \$
PARRAINAGE CIVIQUE DE LA BANLIEUE OUEST DE MONTRÉAL	50 \$
CENTRE DE LOISIRS DE LACHINE	4 300 \$
LA MAISON DES JEUNES "L'ESCALIER" DE LACHINE INC.	10 000 \$
LE RELAIS POPULAIRE INC.	5 000 \$
ASSOCIATION DE BASKETBALL DE LACHINE	1 150 \$
HARMONIE DE LACHINE	1 282,50 \$
CLUB ZONE DE LACHINE	10 000 \$
CDEC LASALLE-LACHINE	10 000 \$
TOTAL	51 232,50 \$

D'imputer ces dépenses conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

20.03 1246179009

CA24 19 0325

Autorisation d'octroi de contributions financières à divers organismes au montant total de 3 950 \$ taxes incluses, si applicables

Il est proposé par Micheline Rouleau

appuyé par Michèle Flannery

D'autoriser l'octroi de contributions financières aux organismes désignés ci-dessous au montant total de 3 950 \$, taxes incluses, si applicables;

Organismes	Projets	Montant
La P'tite Maison Saint-Pierre	Fête de Noël	2 500 \$
HABITATION COMMUNAUTAIRE DE LACHINE	Souper de Noël	250 \$
Le Réveil de Lachine	Souper de Noël	500 \$
CLUB ÂGE D'OR SAINTS-ANGES DE LACHINE	Tenue de leurs activités dont danse en ligne, souper-spaghetti et souper de Noël	200 \$
Club des personnes handicapées du Lac St-Louis	Souper de Noël	200 \$
École secondaire Dalbé-Viau	Commandite pour une publicité dans l'album des finissants	300 \$
	Total	3 950 \$

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

20.04 1247464013

CA24 19 0326

Demander au comité exécutif de modifier le budget de la Ville, en conformité avec l'article 144 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec (chapitre C-11.4) afin de tenir compte de la réception par l'arrondissement de Lachine de l'aide financière de 49 500 \$ taxes incluses, en provenance de l'organisme Sports et Loisirs de l'île de Montréal (SLIM) pour la mise en œuvre du projet, soit organiser de l'animation hivernale avec prêt d'équipement gratuit au parc Michel-Ménard et au parc Kirkland entre le 10 janvier et le 31 mars 2025 et approuver à cette fin le projet d'entente

Il est proposé par Vicki Grondin

appuyé par Younes Boukala

Il est recommandé au conseil d'arrondissement :

1. D'accepter une aide financière de 49 500 \$, taxes incluses, provenant de l'organisme « Sport et loisir de l'île de Montréal (SLIM) » afin de soutenir la réalisation d'activités et de prêt d'équipement gratuit au parc Michel-Ménard et au parc Kirkland entre le 10 janvier et le 31 mars 2025;
2. D'approuver à cet effet, l'entente dans le cadre du programme « Circonflexe » à intervenir entre la Ville de Montréal, arrondissement de Lachine et « Sport et loisir de l'île de Montréal (SLIM) » établissant les conditions et modalités de versement de cette aide financière;
3. D'autoriser le chef de division - Sports, loisirs et développement social à signer pour et au nom de la Ville de Montréal, arrondissement de Lachine, ladite entente;
4. D'imputer ce revenu et cette dépense conformément aux informations inscrites au sommaire décisionnel.

Il est recommandé au Comité exécutif :

Vu l'article 144 de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec* (chapitre C-11.4);

1. De demander au comité exécutif de modifier le budget 2024 de la Ville, en conformité avec l'article 144 de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec* (chapitre C-11.4), afin de tenir compte de la réception par l'arrondissement de Lachine de l'aide financière de 49 500 \$ taxes incluses, en provenance de l'organisme Sports et Loisirs de l'île de Montréal (SLIM);
2. D'augmenter la base budgétaire de 2024 de l'arrondissement conformément aux informations inscrites au sommaire décisionnel.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

20.05 1247626008

CA24 19 0327

Approuver la convention entre la Ville de Montréal - arrondissement de Lachine et L'OEUVRE SOUPE MAISON (LACHINE) et octroi d'une contribution financière au montant de 10 000 \$ taxes incluses, si applicables

Il est proposé par Younes Boukala

appuyé par Micheline Rouleau

D'approuver la convention entre la Ville de Montréal - arrondissement de Lachine et L'OEUVRE SOUPE MAISON (LACHINE);

D'octroyer une contribution financière de 10 000 \$ qui servira à la mission de L'OEUVRE SOUPE MAISON (LACHINE) qui est de venir en aide aux plus démunis demeurant dans l'arrondissement de Lachine en distribuant des repas complets cuisinés sur place ainsi que des sacs de provisions et des vêtements;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

20.06 1247464014

CA24 19 0328

Approuver la liste des projets à inscrire sur le bulletin de vote citoyen de la 3e édition du budget participatif de Montréal susceptibles d'être mis en œuvre sur le territoire de l'arrondissement de Lachine et confirmer l'engagement du conseil d'arrondissement à réaliser ceux qui relèvent, en tout ou en partie, de sa compétence et qui seront désignés lauréats à l'issue de ce vote, sous réserve de disponibilité des crédits

Il est proposé par Vicki Grondin

appuyé par Michèle Flannery

Il est recommandé :

1. D'approuver l'inscription des projets suivants sur le bulletin de vote citoyen dans le cadre de la 3^e édition du budget participatif de Montréal :

- Projet 1: Une place publique pour la rue Desrosiers à Saint-Pierre
- Projet 2: Prendre des grandes marches sans souci le long du bord de l'eau
- Projet 3: Des espaces rafraîchissants et ludiques pour Saint-Pierre
- Projet 4: Ville nourricière
- Projet 5: Accès AQUA
- Projet 6: Prochaine station : abris-vélos! Installation de supports à vélos sécurisés

2. De confirmer l'engagement du conseil d'arrondissement à réaliser les projets qui relèvent, en tout ou en partie, de sa compétence et qui seront désignés lauréats à l'issue du vote citoyen de la 3^e édition du budget participatif de Montréal, sous réserve de la disponibilité des crédits;

3. D'assumer les dépenses de fonctionnement qui pourraient en découler.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

30.01 1245412008

CA24 19 0329

Accepter, conformément à l'article 85 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec (RLRQ, c. C-11.4), l'offre de services du Service de la culture pour la prise en charge de la gestion globale du projet de mise à niveau de l'Entrepôt-maison de la culture de Lachine, dans le cadre du programme de mise à niveau des Maisons de la culture. Mandater le Service de la culture pour la prise en charge de la gestion globale du projet de mise à niveau de l'Entrepôt-maison de la culture de Lachine

Il est proposé par Vicki Grondin

appuyé par Michèle Flannery

Il est recommandé :

1. d'accepter l'offre de services du Service de la culture dans le cadre du programme de mise à niveau des Maisons de la culture;
2. de mandater le Service de la culture pour la prise en charge de la gestion globale du projet de mise à niveau de l'Entrepôt-maison de la culture de Lachine, conformément à l'article 85 de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec* (RLRQ, c. C-11.4).

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

30.02 1246179010

CA24 19 0330

Approuver les frais de participation des membres du conseil d'arrondissement aux activités de LA CHAMBRE DE COMMERCE DE L'OUEST-DE-L'ÎLE DE MONTRÉAL pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025 et autorisation de dépense jusqu'à 2 500 \$, taxes incluses

Il est proposé par Vicki Grondin

appuyé par Micheline Rouleau

D'approuver les frais de participation des membres du conseil d'arrondissement aux activités de LA CHAMBRE DE COMMERCE DE L'OUEST-DE-L'ÎLE DE MONTRÉAL pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025;

D'autoriser, à cette fin, une dépense maximale de 2 500 \$, taxes incluses;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

30.03 1247131005

CA24 19 0331

Reddition de comptes - Réception de la liste de mouvement du personnel pour la période du 22 octobre au 20 novembre 2024

Il est proposé par Vicki Grondin

appuyé par Younes Boukala

De recevoir la liste de mouvement du personnel pour la période du 22 octobre au 20 novembre 2024, telle que soumise, le tout conformément au *Règlement intérieur du conseil d'arrondissement sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires et employés* (RCA08-19002).

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

30.04 1241633007

CA24 19 0332

Reddition de comptes - Listes des achats effectués par l'entremise de cartes de crédit, des bons de commande, des factures non associées à un bon de commande ainsi que des virements de crédit pour la période du 1er au 31 octobre 2024

Il est proposé par Vicki Grondin

appuyé par Micheline Rouleau

De recevoir les listes des achats effectués par l'entremise des cartes de crédit, des bons de commande, des factures non associées à un bon de commande ainsi que des virements de crédit pour la période du 1^{er} au 31 octobre 2024.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

30.05 1247865012

CA24 19 0333

Accepter le remboursement de dépenses de 513 370,06\$ (taxes incluses) à l'arrondissement de Lachine pour les contrats des travaux de XO Construction Inc. à la Vieille Brasserie de Lachine (CA 19 0304) et de Carrelage de Montréal Inc. au Centre communautaire Saint-Pierre dans le cadre du Programme de protection des immeubles de compétence locale, et retourner le montant équivalent au programme décennal d'investissement des bâtiments de l'arrondissement de Lachine

Il est proposé par Younes Boukala

appuyé par Vicki Grondin

Il est recommandé au comité exécutif :

- d'autoriser le remboursement de dépenses d'un montant de 513 370,06\$ (taxes incluses) à l'arrondissement de Lachine pour les contrats des travaux de XO Construction Inc. à la Vieille Brasserie (CA 19 0304) et de Carrelage de Montréal Inc. au Centre communautaire Saint-Pierre (BC : 1647801) dans le cadre du Programme de protection des immeubles de compétence locale;
- de retourner le montant équivalent au remboursement au programme décennal d'investissement des bâtiments de l'arrondissement de Lachine;
- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au présent dossier décisionnel.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

30.06 1245412009

CA24 19 0334

Adoption sans changement - Règlement décrétant une compensation relative à l'entretien et la propreté pour l'exercice financier 2025 (T-25-01)

Vu l'avis public émis le 25 octobre 2024 annonçant l'avis de motion du présent Règlement en date du 4 novembre 2024;

Vu l'avis de motion CA19 19 0307 donné à la séance du 4 novembre 2024 du conseil d'arrondissement de Lachine pour le Règlement décrétant une compensation relative à l'entretien et la propreté pour l'exercice financier 2025 (T-25-01), lequel a été déposé avec le dossier décisionnel;

Vu l'avis public émis le 22 novembre 2024 annonçant l'adoption du présent Règlement en date du 2 décembre 2024;

ATTENDU que le projet de règlement et le dossier ont été distribués aux membres du conseil d'arrondissement plus de 72 heures avant la séance;

ATTENDU que l'objet, la portée et le coût de ce règlement sont détaillés au règlement et au dossier décisionnel;

Il est proposé par Michèle Flannery

appuyé par Vicki Grondin

D'adopter sans changement le *Règlement décrétant une compensation relative à l'entretien et la propreté pour l'exercice financier 2025 (T-25-01)*.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

40.01 1244776009

CA24 19 0335

Adoption sans changement - Règlement imposant une taxe relative aux services pour l'exercice financier 2025 (T-25-02)

Vu l'avis public émis le 25 octobre 2024 annonçant l'avis de motion du présent Règlement en date du 4 novembre 2024;

Vu l'avis de motion CA19 19 0308 donné à la séance du 4 novembre 2024 du conseil d'arrondissement de Lachine pour le Règlement imposant une taxe relative aux services pour l'exercice financier 2025 (T-25-02), lequel a été déposé avec le dossier décisionnel;

Vu l'avis public émis le 22 novembre 2024 annonçant l'adoption du présent règlement en date du 2 décembre 2024;

ATTENDU que le projet de règlement et le dossier ont été distribués aux membres du conseil d'arrondissement plus de 72 heures avant la séance;

ATTENDU que l'objet, la portée et le coût de ce règlement sont détaillés au règlement et au dossier décisionnel;

Il est proposé par Younes Boukala

appuyé par Micheline Rouleau

D'adopter sans changement le *Règlement imposant une taxe relative aux services pour l'exercice financier 2025 (T-25-02)*.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

40.02 1244776008

CA24 19 0336

Adoption avec changement - Règlement numéro RCA25-19003 portant sur l'approbation du budget de fonctionnement de la Société de développement commercial de la rue Notre-Dame à Lachine pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2025 et imposant une cotisation

Vu l'avis de motion CA14 19 0309 donné à la séance du 4 novembre 2024 du conseil d'arrondissement de Lachine pour le Règlement numéro RCA25-19003 portant sur l'approbation du budget de fonctionnement de la Société de développement commercial de la rue Notre-Dame à Lachine pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2025 et imposant une cotisation, lequel a été déposé avec le dossier décisionnel;

ATTENDU que le projet de règlement et le dossier ont été distribués aux membres du conseil d'arrondissement plus de 72 heures avant la séance;

ATTENDU que l'objet, la portée et le coût de ce règlement sont détaillés au règlement et au dossier décisionnel;

Il est proposé par Vicki Grondin

appuyé par Micheline Rouleau

D'adopter avec changement du *Règlement numéro RCA25-19003 portant sur l'approbation du budget de fonctionnement de la Société de développement commercial rue Notre-Dame à Lachine pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025 et imposant une cotisation.*

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

40.03 1247131003

CA24 19 0337

Adoption avec changement - Règlement sur la tarification pour l'exercice financier 2025 (RCA25-19001)

Vu l'avis de motion CA24 19 0310 donné à la séance du 4 novembre 2024 du conseil d'arrondissement de Lachine pour le Règlement sur la tarification pour l'exercice financier 2025 (RCA25-19001), lequel a été déposé avec le dossier décisionnel;

ATTENDU que le projet de règlement et le dossier ont été distribués aux membres du conseil d'arrondissement plus de 72 heures avant la séance;

ATTENDU que l'objet, la portée et le coût de ce règlement sont détaillés au règlement et au dossier décisionnel;

Il est proposé par Vicki Grondin

appuyé par Michèle Flannery

D'adopter avec changement le *Règlement sur la tarification pour l'exercice financier 2025 (RCA25-19001)* de l'arrondissement de Lachine.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

40.04 1246739003

CA24 19 0338

Édicter, en vertu de l'article 2.4 du Règlement sur la tarification pour l'exercice financier 2025 (RCA25-19001), l'ordonnance OCA25-RCA25-19001-01, accordant la gratuité d'utilisation de l'aréna Pierre « Pete » Morin pour la pratique de hockey sur glace du personnel de l'arrondissement de Lachine, de 11 h à 12 h 30, les vendredis, du 10 janvier au 19 décembre 2025

Il est proposé par Vicki Grondin

appuyé par Younes Boukala

D'édicter, en vertu de l'article 2.4 du *Règlement sur la tarification pour l'exercice financier 2024 (RCA24-19001)*, l'ordonnance OCA25-RCA25-19001-01, accordant la gratuité d'utilisation de l'aréna Pierre « Pete » Morin pour la pratique de hockey sur glace du personnel de l'arrondissement de Lachine,

de 11 h à 12 h 30, les vendredis allant du 10 janvier 2025 au 11 avril 2025 et du 22 août 2025 au 19 décembre 2025.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

40.05 1247626006

CA24 19 0339

Édicter, en vertu des règlements RCA09-19002-01 (Occupation temporaire du domaine public), RCA24-19001 (Tarification pour l'exercice financier 2024) et RCA24-19004 et RCA24-19004-01 (Nuisances) des ordonnances pour la tenue du Marché de Noël, de 11 h à 16 h, les trois premières fins de semaine de décembre 2024

Il est proposé par Vicki Grondin

appuyé par Micheline Rouleau

D'autoriser la tenue du *Marché de Noël* organisé par la Société de développement commercial rue Notre-Dame à Lachine, de 11 h à 16 h, les samedis et dimanches 7, 8, puis 14,15 et 21 et 22 décembre 2024;

D'édicter les ordonnances suivantes en vue de la tenue de ces activités festives :

- Ordonnance OCA24-RCA09-19002-007 en vertu de l'article 2.1 du *Règlement numéro RCA09-19002-01 modifiant le Règlement portant sur l'occupation du domaine public (RCA09-19002) afin d'introduire l'autorisation de l'occupation temporaire du domaine public pour la tenue d'événements publics* autorisant l'utilisation du Marché public aux dates et heures indiquées, incluant le montage et démontage de 9 h 30 à 17 h;
- Ordonnance OCA24-RCA24-19001-010 en vertu de l'article 2.4 du *Règlement sur la tarification pour l'exercice financier 2024 (RCA24-19001)* accordant la gratuité pour l'utilisation du Marché public aux dates et heures indiquées; et
- Ordonnance OCA24-RCA24-19004-008 en vertu de l'article 44 du *Règlement numéro RCA24-19004 sur les nuisances abrogeant le Règlement numéro R-2535-9 sur les nuisances* autorisant l'émission de bruit pouvant être perturbateurs et la vente de produits aux dates et heures indiquées.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

40.06 1246901009

CA24 19 0340

Approbation de plans (PIIA) - Projet de transformation de la façade arrière pour l'immeuble situé au 795, avenue George-V

Il est proposé par Micheline Rouleau

appuyé par Younes Boukala

D'approuver, conformément au *Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (R-2561-11)*, les documents soumis en date du 22 avril 2024, accompagnant une demande de permis de transformation de la façade arrière de l'immeuble situé au 795, avenue George-V;

D'accorder le permis de transformation d'agrandissement demandé conditionnellement à ce que l'ensemble du projet soit conforme à la réglementation en vigueur et d'exiger que toutes modifications au projet, tel qu'approuvé, soient soumises, au préalable, à une nouvelle procédure d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA).

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

47.01 1249399046

CA24 19 0341

Approbation de plans (PIIA) - Projet de transformation (portes et fenêtres) pour l'immeuble situé au 410, 45e Avenue

Il est proposé par Micheline Rouleau

appuyé par Michèle Flannery

D'approuver, conformément au *Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale* (R-2561-11), les documents soumis en date du 21 août, du 12 octobre et du 26 novembre 2024, accompagnant une demande de permis de transformation pour l'immeuble situé au 410, 45^e Avenue.

D'accorder le permis de transformation demander conditionnellement à ce que l'ensemble du projet soit conforme à la réglementation en vigueur et d'exiger que toutes modifications au projet, tel qu'approuvé, soient soumises, au préalable, à une nouvelle procédure d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA).

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

47.02 1249399047

CA24 19 0342

Désigner le conseiller Younes Boukala comme maire suppléant de l'arrondissement de Lachine pour la période du 1er janvier au 31 mars 2025

Il est proposé par Micheline Rouleau

appuyé par Michèle Flannery

De désigner le conseiller Younes Boukala comme maire suppléante de l'arrondissement de Lachine pour la période du 1^{er} janvier au 31 mars 2025.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

51.01 1248073023

CA24 19 0343

Déposer les déclarations des intérêts pécuniaires mise à jour annuelle pour les conseillers d'arrondissements de Lachine

Il est proposé par Vicki Grondin

appuyé par Micheline Rouleau

De prendre acte du dépôt de la mise à jour des déclarations des intérêts pécuniaires des conseillères d'arrondissement, madame Michèle Flannery et madame Micheline Rouleau, ainsi que du conseiller d'arrondissement monsieur Younes Boukala, de l'arrondissement de Lachine.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

60.01 1248073022

Période de questions des membres du conseil

Début : 19h29

Fin : 19h39

ÉLU(E)S	INTERVENTIONS
Vicki Grondin	Activités à l'arrondissement
Younes Boukala	Info-neige (application)
Michèle Flannery	Remerciements
Micheline Rouleau	Grève Poste Canada / Dons

Maja Vodanovic	Nouvelle sur les piscines des organismes de l'arrondissement suite au jugement de la commission municipale du Québec
----------------	--

70.01

Période de questions du public

Début : 19h40

Fin : 19h48

CITOYEN	QUESTION
Caroline Fischer	Modification Règlement de zonage Processus d'obtention de permis pour autoriser des rénovations
Ginette Pouliot	Subventions : critères pour recevoir des subventions

70.02

Et la séance est levée : 19h49.

Maja Vodanovic
Mairesse d'arrondissement

Fredy Alzate
Secrétaire d'arrondissement

Les résolutions passées et adoptées à cette séance sont approuvées par la mairesse de l'arrondissement.

Maja Vodanovic
Mairesse d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 3 février 2025.